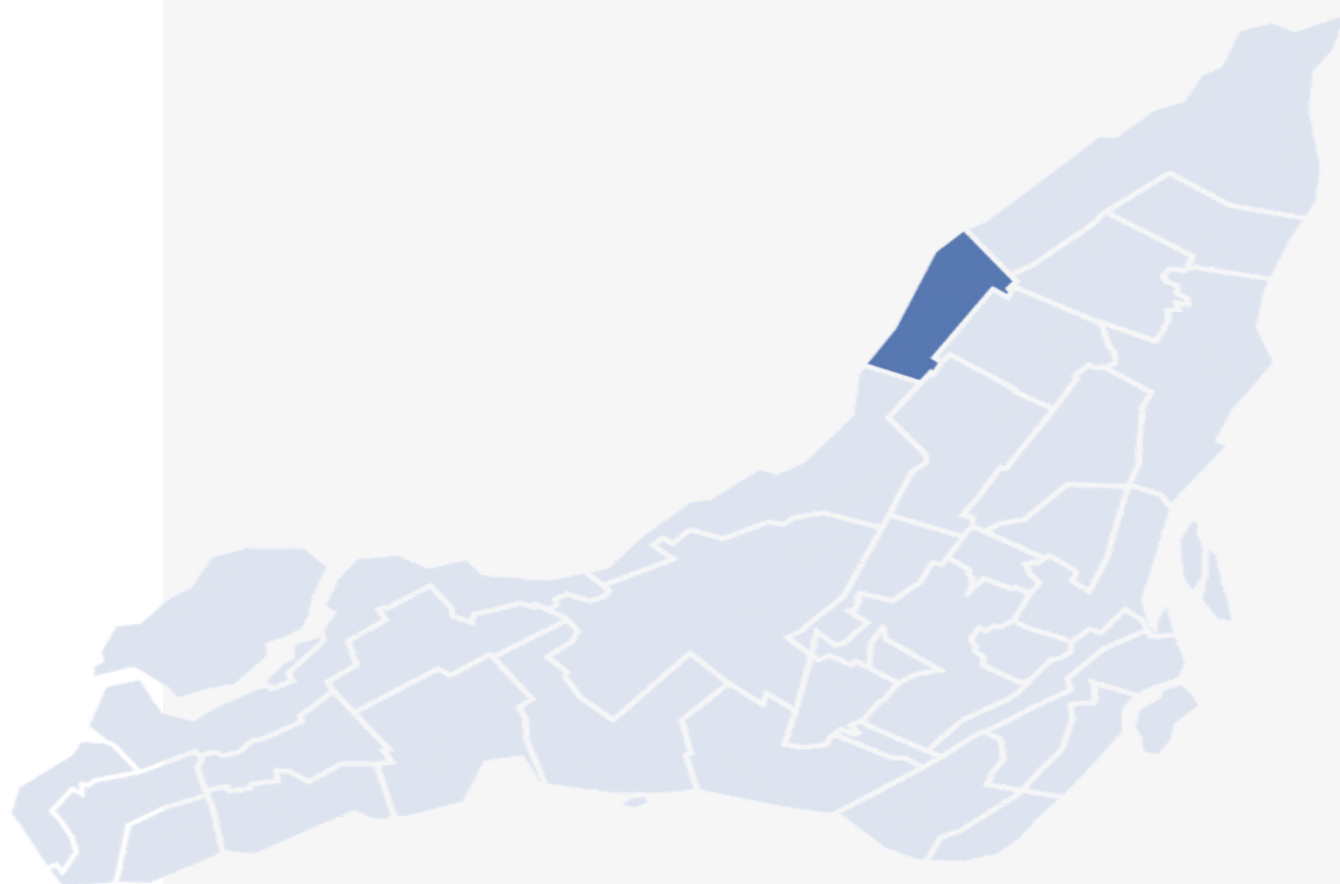


OCTOBRE 2019

DROIT À LA VILLE : MONTRÉAL-NORD ENTRE DISPARITÉS TERRITORIALES ET RACISME SYSTÉMIQUE VÉCU



**CHERCHEURS PRINCIPAUX : SELMA TANNOUCHE
BENNANI ET LESLIE TOURÉ KAPO**

ÉQUIPE DE RECHERCHE : RICARDO GUSTAVE, MARILYN BUTLER, MYERKA AUBÉ-
GUERRA, GIULIA PISCONTI

COORDINATION DE LA RECHERCHE : BOCHRA MANAÏ POUR PAROLE D'EXCLUES

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE



PERSPECTIVES NORD-MONTRÉALAISES SUR LES ENJEUX DE RACISME ET DE DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES

Ce mémoire propose un portrait des perspectives nord-montréalaises concernant les enjeux de racisme et de discriminations systémiques, et ce, dans le cadre de la consultation publique sur la discrimination et le racisme systémique dans les compétences de la Ville de Montréal. Basé sur une posture intersectionnelle, ce mémoire s'appuie sur quatre axes identifiés comme prioritaires : les services publics incluant le rapport aux services de police, la mobilité urbaine, l'insertion professionnelle aux emplois de la Ville de Montréal et la vie démocratique. Pour chacun des axes, des recommandations ont été suggérées.

AXE I

En matière d'accueil ou de relations aux citoyens, les services publics, et notamment les institutions sécuritaires, devraient repenser et consolider les transformations dans leurs pratiques face à la grande diversité des populations nord-montréalaises.

- En matière d'accueil dans les divers services publics de la Ville de Montréal et de l'Arrondissement de Montréal, il importe qu'un service inclusif soit proposé. La sensibilisation et la formation aux biais systémiques pourraient améliorer le rapport entre citoyen.ne.s et services publics.
- En matière de relations avec les services de Police
 - Appliquer les recommandations du récent rapport commandé par le SPVM en matière de contrôle d'identité et d'interpellations
 - Mener une analyse des données sorties du rapport sur les interpellations pour le PDQ39 et en faire une analyse collective avec les acteurs de la communauté nord-montréalaise en incluant, dans l'aspect qualitatif, le vécu des personnes interpellées, qui mériteraient de faire l'objet d'une autre recherche.
 - Mener les PDQ locaux et le SPVM à présenter annuellement l'évolution des des statistiques annuelles sur les interpellations
 - Que la Ville et les Arrondissements intègrent une formation sur les biais discriminatoires et racistes au sein du corps policier et une formation sur les réalités socio-démographiques du territoire d'intervention à l'attention des nouveaux policiers
 - À l'instar des recommandations portées par le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal, il importe de promouvoir les initiatives qui misent sur une éducation aux droits (notamment face à aux services de police)

AXE II

La mobilité devrait favoriser l'accessibilité à l'ensemble de la ville de Montréal et assurer aux nord montréalais.e.s une inclusion sociale par la vie scolaire, professionnelle et personnelle en respect de leur statut de citoyens de la métropole.

- Renforcer l'accessibilité et diversifier l'offre de service en transport collectif et actif dans les parties EST du territoire en incluant à cette analyse les arrondissements de l'EST de la métropole
- Tester un projet pilote avec un tarif préférentiel pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de précarité (aînés, mères monoparentales, personnes à faible revenu, nouveaux arrivants et réfugiés) pour les services en transport collectif ou actif.
- Développer et co-construire l'aménagement urbanistique avec les citoyennes et citoyens en leur accordant la place d'expert en espace perçu et vécu, en y incluant les acteurs travaillant sur la mobilité.


AXE III

Pour que la Ville de Montréal devienne un employeur inclusif, il est impératif d'appliquer les recommandations en matière d'embauche, de mentorat et de formation des employés de la ville autant que d'assurer une veille des réalités professionnelles vécues par les personnes racisées, immigrantes ou les minorités visibles.

- Appliquer les recommandations proposées par l'Arrondissement de Montréal-Nord eu égard à l'embauche et au maintien au travail
- Développer plus de projets pilotes de mentorat vers les jeunes nord-montréalaises racisées afin qu'elles obtiennent leurs premières expériences professionnelles au sein de l'administration municipale tout en ayant des pistes pour les retenir vers des postes contractuels et permanents
- En matière de formation des professionnels de la Ville et de l'Arrondissement, il est impératif d'octroyer des formations sur les pratiques antiracistes et anti-oppressives pour tenir compte des réalités des nord-montréalais.e.s provenant de l'immigration et des nord-montréalais racisés.

AXE IV

La participation civique et politique, seule garante de l'équilibre démocratique, doit être appuyée à travers une valorisation des citoyen.ne.s selon leur âge, leur genre, leur groupe d'appartenance ou encore leur classe sociale, et à travers une inclusion dans les espaces décisionnels et dans les plateformes où leur pouvoir d'agir doit être performé.

- Contribuer à valoriser les initiatives émanant des citoyen.ne.s à travers les communications de l'Arrondissement ainsi que celles des concertations
 - Favoriser la présence des citoyen.ne.s dans les espaces décisionnels des organisations du territoire
 - Amplifier les expériences vécues au sein des initiatives contributives telles que le Forum Jeunesse de Montréal-Nord pour diversifier les prises de paroles citoyennes
 - Inclure les espaces, vus comme alternatifs, tels que les lieux de culte ou les rassemblements informels, dans la prise en compte des besoins des citoyen.ne.s, à l'instar de la proposition de Forum Citoyen émanant de la Table de Quartier de Montréal-Nord
 - Assurer une diversité au sein du Conseil des Aînés de Montréal-Nord pour que les réalités vécues par les populations immigrantes ou racisées sur les enjeux du vieillissement ne soient pas des angles morts.
 - À l'instar du Conseil des Montréalaises ou du Forum Jeunesse de l'Île de Montréal, tous ces Conseils consultatifs de la Ville de Montréal devraient assurer une représentation effective des nord-montréalais.e.s et de leurs spécificités sociales et territoriales.
- 

L'ISOLEMENT GÉOGRAPHIQUE PEUT-IL PRODUIRE UNE EXCLUSION SOCIALE ET CIVIQUE ?

- PERSPECTIVES NORD-
MONTRÉALAISES SUR LES
ENJEUX DE RACISME ET DE
DISCRIMINATION





SOMMAIRE

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE	2
1. INTRODUCTION	7
1.1. CONTEXTE TERRITORIAL.....	7
1.2. CONTEXTE DU MÉMOIRE.....	11
1.3. DISCRIMINATIONS OU RACISME SYSTÉMIQUE ?.....	11
1.4. MANDAT ET OBJECTIFS DE CE MÉMOIRE.....	11
2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	12
2.1. MÉTHODE ET CUEILLETTE DES DONNÉES.....	13
2.2. POSTURE DE RECHERCHE ET D'ENQUÊTE.....	13
2.3. ENQUÊTE : QUELQUES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES.....	13
3. DES SERVICES PUBLICS POUR TOU.TE.S	14
3.1. ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET ENJEUX DE DISCRIMINATION.....	14
3.2. SERVICES PUBLICS ET SÉCURITÉ : LES RAPPORTS ENTRE POLICE ET PERSONNES ISSUES DE MINORITÉS VISIBLES.....	17
4. LA MOBILITÉ URBAINE : UN ENJEU DE JUSTICE	20
4.1. TRANSPORTS, MOBILITÉ ET ÉQUITÉ.....	20
4.2. LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ : UN ENJEU PRIORITAIRE DE JUSTICE SPATIALE POUR LES NORD-MONTRÉALAIS.....	26
5. LA VILLE : UN POTENTIEL EMPLOYEUR?	28
5.1. L'EMPLOI À MONTRÉAL-NORD.....	28
5.2. CE QUE DISENT LES NORD-MONTRÉALAIS DES ENJEUX AUTOUR DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI.....	29
5.3. LA VILLE COMME EMPLOYEUR : UN SIGNE D'INCLUSION SOCIALE ?.....	30
6. PARTICIPATION CITOYENNE ET VIE DÉMOCRATIQUE	32
7. LES NORD-MONTRÉALAIS : ENTRE ATTACHEMENT AU QUARTIER ET DISPARITÉS SOCIALES ET GÉOGRAPHIQUES SYSTÉMIQUES	35
7.1. LA VIE À MONTRÉAL-NORD ET LE FORT ATTACHEMENT AU LIEU.....	35
7.2. LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES POUR LES HABITANT.E.S DE MONTRÉAL-NORD : UNE EXPÉRIENCE VÉCUE PAR CERTAINS NORD-MONTRÉALAIS..	37

1. INTRODUCTION

1.1. CONTEXTE TERRITORIAL

Montréal-Nord est l'un des arrondissements les plus diversifiés de la ville de Montréal, avec 49% des habitants se déclarant appartenir aux « minorités visibles[1] » (Ville de Montréal, 2018b). Situé au nord-ouest de l'île, bordé par la Rivière des Prairies et le Ruisseau De Montigny, la population résidante compte 84 234 habitants et place ainsi l'arrondissement à la 10^{ème} place sur 19, en termes de population.

Riche de son histoire, ce territoire est une terre d'accueil historique pour les communautés immigrantes et les minorités visibles, ce qui engendre de multiples défis au niveau de la cohabitation dans les espaces publics, de la mixité sociale et du vivre ensemble.

Montréal-Nord est également l'un des arrondissements les plus pauvres de la ville de Montréal. Une partie importante de la population ne possède pas de diplôme, tout en se confrontant à fort taux de chômage. Plus de 40% de la population est âgées de moins de 35 ans, alors que les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 20% de la population. De plus, environ 30 000 familles résident dans l'arrondissement, dont 30% sont monoparentales (Ville de Montréal, 2018b).

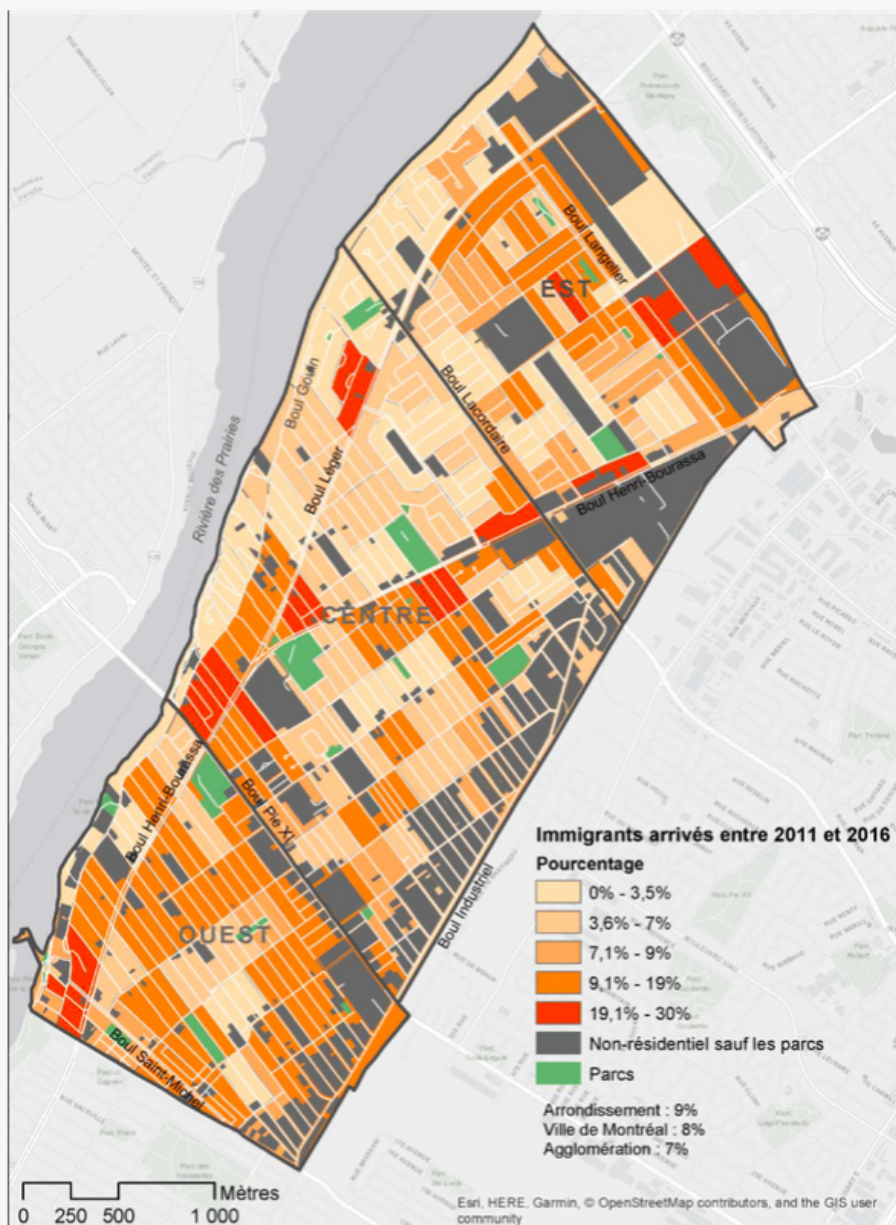
Les cartes suivantes illustrent les disparités autour de trois enjeux : l'immigration récente, la présence de minorités visibles et le faible revenu[2]. Dans ce contexte, l'arrondissement de Montréal-Nord est étiqueté comme un quartier pauvre, douteux, voire dangereux, dans l'imaginaire urbain collectif, comme le note Vogler : "L'imaginaire géographique montréalais, extérieur à Montréal-Nord, représente ce quartier comme un « ghetto », fréquenté par des gangs de rue et associe cette partie de la ville à un espace enclavé à faible qualité urbanistique." (Vogler, 2018). Les révoltes déclenchées par la mort du jeune Fredy Villanueva, le 9 août 2008, ont durablement renforcé cette stigmatisation du territoire, affectant directement les habitant.e.s dans leurs expériences quotidiennes et leurs aspirations individuelles. Ce point marquant de l'histoire de Montréal-Nord a néanmoins permis d'aborder plus sérieusement les enjeux auxquels sont confrontés la population locale, articulant, entre autres, les questions de pauvreté, d'exclusion sociale, de discriminations et de racisme.

[1] Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. (Définition du site de Statistique Canada (2016) : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/pop127-fra.cfm>)

[2] Pour un portrait plus détaillé, veuillez consulter le travail réalisé par Ghaffari, Klein et Fontan en 2019.

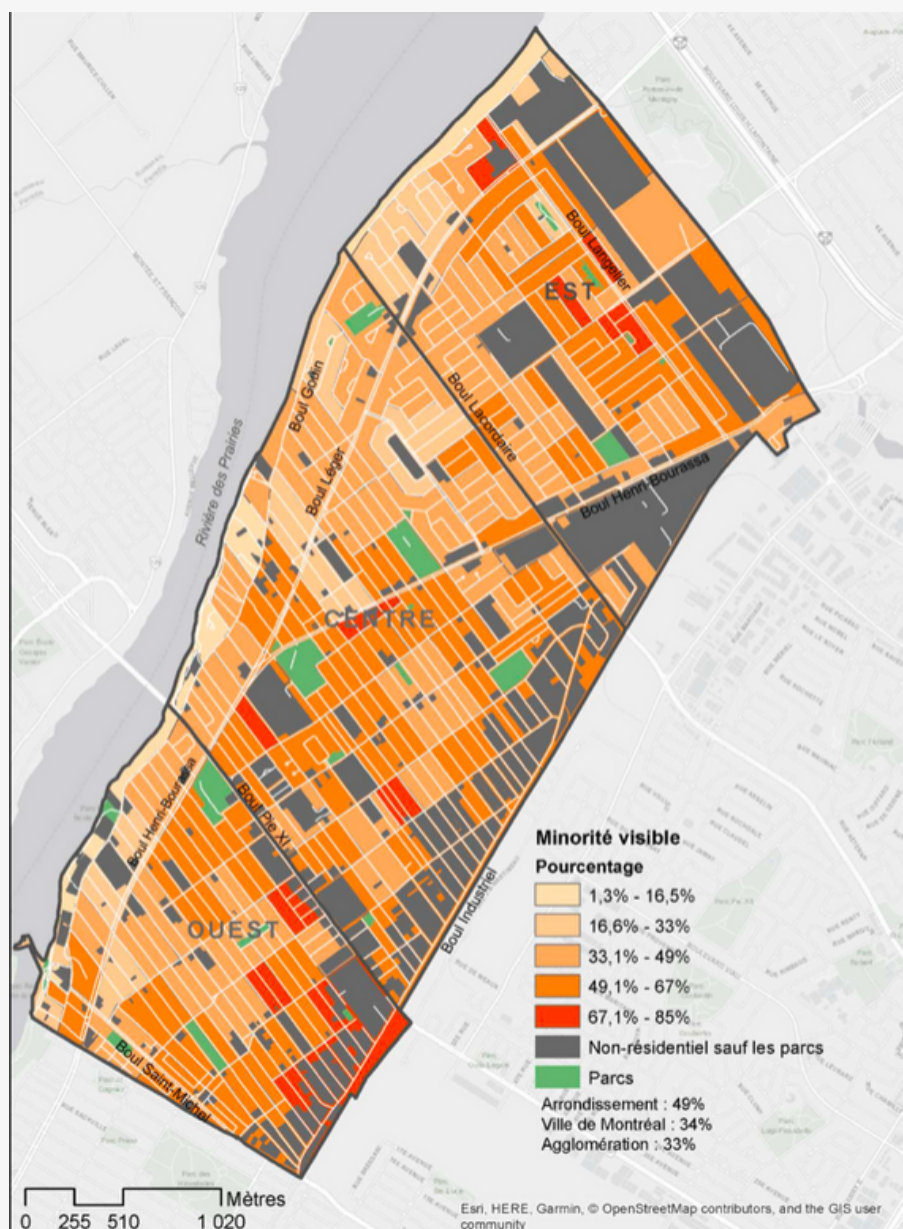
CARTE TIRÉE DU PORTRAIT DE LA POPULATION DE MONTRÉAL-NORD (GHAFFARI, KLEIN ET FONTAN, 2018)

IMMIGRANTS ARRIVÉS ENTRE 2011 ET 2016- MONTRÉAL-NORD



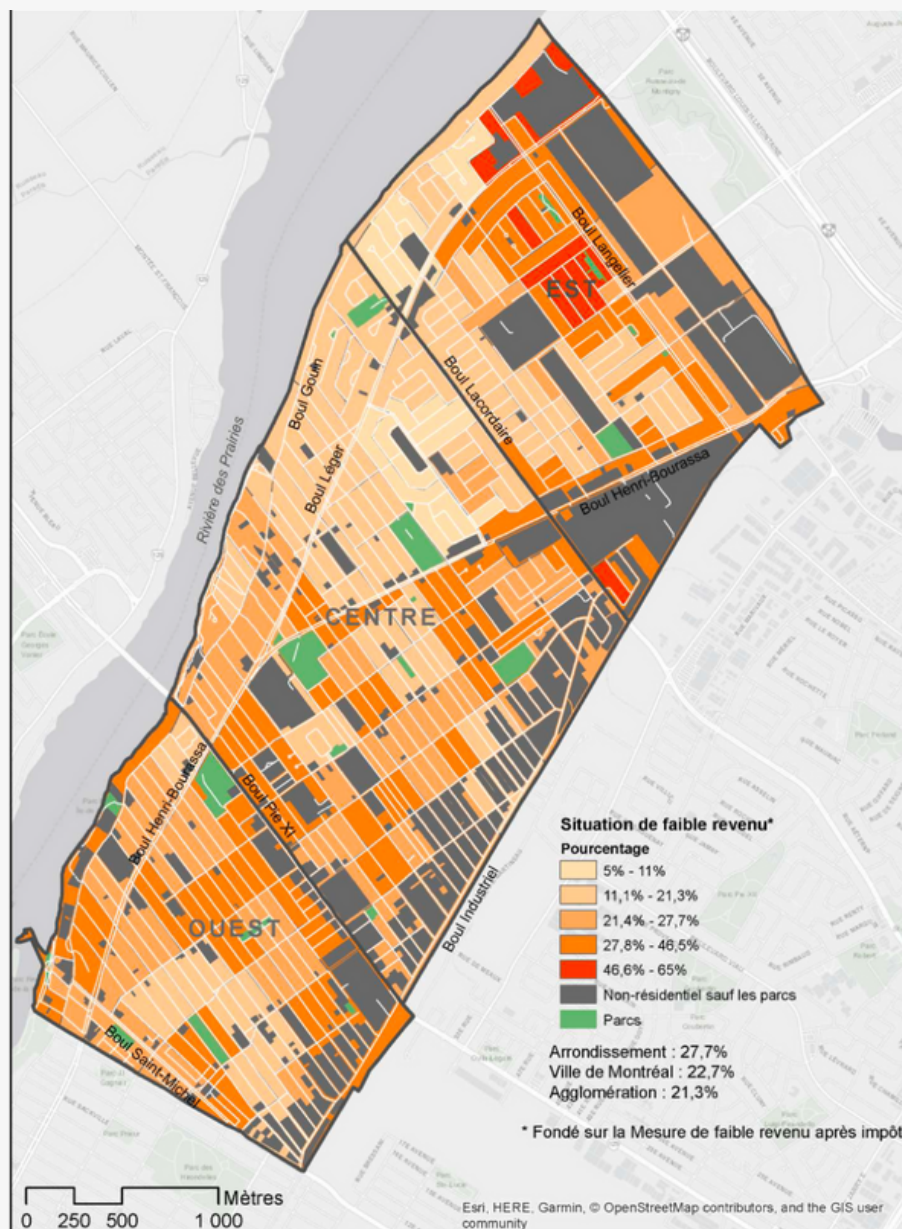
CARTE TIRÉE DU PORTRAIT DE LA POPULATION DE MONTRÉAL-NORD (GHAFFARI, KLEIN ET FONTAN, 2018)

MINORITÉS VISIBLES 2016 - MONTRÉAL NORD



CARTE TIRÉE DU PORTRAIT DE LA POPULATION DE MONTRÉAL-NORD (GHAFFARI, KLEIN ET FONTAN, 2018)

SITUATION DE FAIBLE REVENU 2016- MONTRÉAL-NORD



1.2. CONTEXTE DU MÉMOIRE

Ce mémoire sur les enjeux du racisme et des discriminations systémiques à Montréal-Nord s'inscrit dans le cadre de la Consultation publique sur le racisme et les discriminations systémiques à Montréal, sous la responsabilité de l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM) et lancée, en vertu du droit d'initiative, suite à une pétition "réclamant la tenue d'une consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques", recueillant plus de 16 700 signatures, en date du 27 juillet 2018, que le Service du greffe a reçu et a jugée conforme.

1.3. DISCRIMINATIONS OU RACISME SYSTÉMIQUE ?

Le racisme systémique fait tout d'abord référence à « la production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société [3] ».

La discrimination, elle, s'entend comme un traitement différencié par un individu ou une organisation sur la base de caractéristiques individuelles, tels que l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le genre, et pouvant se manifester « sous la forme d'une distinction, d'une exclusion ou d'une préférence [4] ».

1.4. MANDAT ET OBJECTIFS DE CE MÉMOIRE

C'est dans le cadre du Comité Immigration et Vivre-Ensemble (CIVE) que le mandat de documenter des réalités nord-montréalaises en matière de discriminations et de racisme a été proposé en 2019, suite aux besoins exprimés depuis de nombreuses années. L'objectif initial était de dresser un portrait général des enjeux spécifiques du racisme et des discriminations systémiques vécu.e.s par les habitant.e.s de Montréal-Nord en se concentrant sur quelques axes prioritaires sélectionnés préalablement par la TQMN et ses membres. Ces axes sont : les services publics incluant le rapport aux services de police, la mobilité urbaine, l'insertion professionnelle, la vie démocratique. Ce mémoire retrace la démarche méthodologique, brosse le portrait des enjeux en accordant une place au vécu et esquisse des recommandations émanant de l'enquête de terrain. L'équipe de chercheurs principaux a travaillé à recueillir les récits et entrevues avant que l'équipe de Parole d'excluEs accompagne sur la réalisation du focus group et du sondage et sur la coordination du travail final. Réalisé entre les mois de mai et septembre 2019, ce travail n'a pas pour prétention d'être représentatif de toutes les réalités nord-montréalaises, ni d'être un portrait qui quantifie les actes de discriminations. Il tente de donner une place aux paroles citoyennes nord-montréalaises dans leur diversité, en y apportant quelques éléments d'analyse et des recommandations à visée transformative globale ou très spécifique.

.....

[3] Selon la définition du Barreau du Québec et tirée du Rapport de la Commission sur le racisme systémique dans le système de justice pénale en Ontario (Ville de Montréal 2019).

[4] <http://www.cdpedj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/pratiques/Pages/discrimination.aspx>

2. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

2.1. MÉTHODE ET CUEILLETTE DES DONNÉES

De nombreuses recherches et rapports ont été élaborés sur les réalités nord-montréalaises (Heck et al, 2015 ; Gonzales Castillo, 2015) en plus d'avoir désormais un Livre Blanc brossant un portrait des avancées communautaires (Boussiki et al, 2019). Des données qualitatives et quantitatives permettent de mieux cerner le vécu des citoyens en matière de discriminations et de racisme. À cette littérature existante, cette enquête s'est basée sur un travail de terrain réalisé entre mai et septembre 2019. Une méthodologie qualitative, de type ethnographique, a été utilisée pour explorer les enjeux du racisme et des discriminations systémiques à Montréal-Nord. Plusieurs méthodes de cueillette des données ont été élaborées. D'abord, des entretiens ont été menés entre mai et juin 2019 et ont eu lieu dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Ils ont été réalisés auprès de citoyens, d'intervenants d'organismes et de personnes-ressources. Deuxièmement, un focus group a été organisé le 11 septembre 2019. Troisièmement, un sondage a été administré lors d'évènements organisés par des organismes communautaires et dans des espaces clés du territoire (devant le métro Henri Bourassa, durant des évènements tels que Hoodstock). La méthodologie utilisée ne présente pas un échantillon représentatif de la population de l'arrondissement de Montréal-Nord, mais l'analyse permet toutefois de donner une perspective de certaines réalités vécues par des habitant.e.s de différents âges, origine ethnique et classe sociale.



Les entretiens de type « vox pop » ont été effectués en abordant directement des habitant.e.s de Montréal Nord de tous les âges dans l'espace public. Principalement situés dans le Nord-Est, ceux-ci ont été rencontrés dans des parcs, des centres commerciaux, des bibliothèques, des terrains de jeux, ou durant des évènements organisés dans le quartier, comme la fête du drapeau haïtien du 18 mai 2019. Les entretiens de type « vox pop » ont permis de rejoindre particulièrement des jeunes âgé.e.s de moins de 20 ans. La posture intersectionnelle visait également à varier l'échantillon entre les hommes et les femmes, les classes sociales, les origines ethniques ou nationales, les âges et le niveau de scolarité. Les entretiens individuels réalisés par l'intermédiaire des organismes ont pris soit la forme d'entretiens de type « vox pop », soit la forme d'entretiens plus longs (environ 30 minutes) ; notamment lorsqu'il s'agissait d'intervenants œuvrant au sein d'organismes et vivant à Montréal-Nord. Ces entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail ou au domicile des citoyenNE.s. Quant aux entretiens auprès des organismes, ils se sont tous déroulés dans les locaux situés à Montréal-Nord. Les directions et intervenant.e.s d'organismes rencontrés offraient des services en emploi pour des adultes, notamment aux nouveaux arrivants, du bénévolat, et œuvrent plus généralement auprès des jeunes, des femmes, et des aînés. Enfin, les Focus Group se sont tenus le 11 septembre 2019 et ont rassemblé une cinquantaine de personnes.

Entretiens Citoyens	Entretiens Personnes ressources	Focus Groups	Sondage lors d'évènements
28 habitantes et habitants de Montréal-Nord	Agente à la mobilisation travaillant avec les personnes âgées Directrice d'un organisme axé sur l'insertion professionnelle Directrice et intervenante d'un organisme jeunesse	55 personnes	65 personnes sondées
Entre mai et juin 2019		11 septembre 2019	Septembre et octobre 2019
Dont 19 Jeunes (10 jeunes femmes et 9 hommes), 5 adultes (4 femmes et 1 homme) et 4 femmes aînées.		60% de femmes et 40% d'hommes	

2.2. POSTURE DE RECHERCHE ET D'ENQUÊTE

En réalisant ces entretiens, l'objectif était non pas de partir d'un constat du racisme et de discrimination systémiques à Montréal-Nord, mais de demander de parler de la vie à Montréal-Nord de manière générale. Cet aspect laissait ensuite place aux thématiques abordées par les divers axes, à savoir les services à la communauté, la vie démocratique, la mobilité urbaine et l'insertion professionnelle. Cette posture a été fructueuse lorsqu'on aborde un sujet aussi délicat et complexe que le racisme et la discrimination systémiques. Parler de prime abord de « racisme » et de « discrimination » aurait pu conduire les participant.e.s aux entretiens à évoquer les aspects « flagrants » comme les insultes racistes, ce qui est différent du système interrogé dans cette enquête. Les sondages eux ont questionné plus directement les enjeux de biais systémiques, de profilage ou de manque d'accessibilité.

2.3. ENQUÊTE : QUELQUES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

L'ensemble des jeunes nord-montréalais rencontrés étaient étudiants dans des institutions d'éducation, stagiaires en formation ou occupaient un emploi. Les rencontres avec les jeunes habitants se sont déroulées principalement à la Maison Culturelle et Communautaire (MCC) de Montréal-nord, aux alentours et dans les parcs environnants. Les rencontres avec les adultes habitants à Montréal-Nord se sont tenues dans des activités à l'agenda des organismes communautaires locaux, comme l'autobus de l'emploi. La faible présence des hommes aînés dans les activités des organismes peut expliquer le déséquilibre dans les participants à cette enquête. D'ailleurs, dans cette catégorie d'âge, les citoyens étaient majoritairement en recherche d'emploi, à raison de 3 sur 4. Des femmes aînées ont été également rencontrées pour la dernière catégorie d'âge, cela dit, l'accès à ce segment de la population est plus difficile que les catégories précédentes. Il faut noter également que les femmes aînées racisées ou immigrantes sont plus difficiles à rencontrer. Elles semblent en effet profiter plutôt des activités organisées par leurs lieux de culte. La forte présence de femmes aînées comparées aux hommes peut s'expliquer aussi par le fait de l'espérance de vie plus élevée des femmes. Elles sont aussi plus actives et participent aux activités organisées par les organismes. Les participantes de cette catégorie d'âge étaient toutes à la retraite et vivaient seules. Elles étaient majoritairement mères, voire grand-mères, et leurs enfants habitaient aussi bien dans la région métropolitaine de Montréal (RMR de Montréal) que dans des pays étrangers.

3. DES SERVICES PUBLICS POUR TOU.TE.S

3.1. ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET ENJEUX DE DISCRIMINATIONS

En ce qui concerne l'accès aux services publics, plusieurs témoignages révèlent des formes de discriminations qu'ils et elles interprètent comme de la racialisation par des employé.e.s (et/ou autres personnes présentes dans l'environnement) et que cela a affecté négativement le service. Dans le rapport déposé au SPVM intitulé « Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées », les chercheur.e.s affirment que : « [L]’une des difficultés principales de la lutte contre le profilage racial est le fait que des discriminations raciales peuvent exister sans que des valeurs racistes ne soient explicitement véhiculées par l’institution ou par les individus qui la composent » (p.16). Cela renvoie à l'existence d'un ensemble de gestes et d'habitudes problématiques historiquement ancrés et qui persistent malgré le fait que le discours officiel récuse aujourd'hui la discrimination basée sur la race.

Ces pratiques ne semblent pas seulement présentes dans les relations avec l'institution policière, mais peuvent être diffusées dans d'autres sphères de la vie sociale : dans les bibliothèques, dans les arénas, dans les piscines, à l'école, etc. Cependant, il est fondamental de préciser qu'il n'existe pas de la discrimination raciste, mais bien des formes de discriminations racistes, variant sur un continuum de différents degrés de violence exercés dépendant des situations, des positions et identités sociales en présence. Il est primordial dans ce contexte d'avoir une perspective intersectionnelle qui prenne en compte non seulement la racialisation, mais aussi le sexisme, les inégalités socio-économiques, le mépris que vivent les personnes LGBTQ2+ et les personnes vivant avec un ou des handicaps. Une des limites de ce mémoire est qu'il est difficile d'avoir dans un temps d'enquête aussi court une représentation exhaustive de cette diversité des situations de vie.



Photo: Nicolas Ledain / Guide de Montréal-Nord

Plusieurs témoignages dévoilent du mépris et de la condescendance que les personnes appartenant à des communautés minoritaires ressentent dans les services publics de Montréal-Nord. D'abord, il y a la perception d'un « double discours », de formes de « favoritisme » : les personnes racisées remarquent qu'on ne leur parle pas comme on parle aux personnes blanches. Une manière de résister contre ce traitement différentiel et parfois dévalorisant consiste à tenter de l'ignorer, comme le dit une répondante : « *Je me concentre sur le but de ma visite* ». On diminue donc ses attentes, on se forme une « carapace », on renonce à l'attente de respect qu'exige la dignité humaine, pour simplement « apprécier » le « traitement ».

Ces formes de discrimination que vivent les personnes racisées dans les services publics sont très subtiles et se traduisent plus souvent qu'autrement par un ton utilisé, des mots ou des formulations employées. Une personne mentionne les « [g]este[s] parfois rigides » des employés. Une personne confie ce sentiment qui a trait à la qualité des relations interpersonnelles : « *Je trouve qu'ils sont stricts et pas toujours polis* ». Les gens qui visitent les services sociaux s'attendent à un rapport professionnel et sont choqués de voir des formes de discrimination liée à l'apparence physique du citoyen ou de la citoyenne qui demande un service.

Il est attendu des services publics de traiter toutes les personnes de la même manière, d'avoir un comportement universel et accueillant, être disposé à offrir un service professionnel et de qualité uniforme. Un résident du quartier témoigne en ce sens : « *Les employés sont courtois, souvent dans les endroits regroupant des gens pour des sports dit québécois (hockey, baseball), on regarde souvent les personnes racisées un peu de travers* ».

Bien qu'une section de ce rapport se rapporte aux enjeux de mobilité, mentionnons ici le service public donné par les professionnels travaillant dans les transports collectifs. En se référant aux services de transport de la STM, une femme musulmane portant le voile dit : « *Je trouve qu'il y a certains chauffeurs [qui] ne sont pas accueillants, on leur dit bonjour, ils font semblant de ne pas écouter et je trouve personnellement [que c'est] un manque de respect et surtout je suis une femme qui porte le voile* ». Cette forme d'indifférence active, voir de mépris, est troublante pour l'usagère de ce service et constitue une expérience négative, dévalorisante et problématique eu regard à la norme démocratique d'égalité. Une autre citoyenne, parlant du service de sécurité qu'assure la police, dit : « *Lorsque j'ai affaire avec eux (pour dénoncer un crime, parce que j'ai été volé ou pour un bris sur ma voiture), je dois me justifier et démontrer le bien fondé de mes demandes. Dans ces cas, ils sont courtois, mais sans plus. Prennent mes demandes à la légère et me font sentir comme un citoyen de seconde zone* ».

Ici, si une certaine forme de courtoisie existe, elle est diminuée par d'autres signes qui sont perçus comme étant discriminatoires : intérioriser le fait de se justifier et de s'assurer d'être convaincant.

En ce qui a trait à la discrimination que vivent les jeunes personnes racisées, un citoyen mentionne que : « *Des employés hostile[s] à laisser les jeunes utiliser les toilettes, prétextant que des jeunes en profitent pour fumer des joints* ». Il y a donc une association stigmatisante entre les jeunes personnes racisées et la consommation de drogue, avec une tendance à l'exclusion de ces derniers sur la base de la sécurisation de l'espace. Deux adolescentes écrivent à propos de la MCC : « *On est bien accueillies, mais des fois il y en a qui sont un peu irrespectueux dans les employés. Des fois, on va en haut pour danser et ils nous respectent moins que les autres groupes de danse. On dirait qu'ils ont plus de respect pour eux* ». L'enjeu du respect est donc perçu comme central pour ces adolescentes qui vivent des biais qu'elles estiment basés sur la race. Cet enjeu d'accessibilité aux catégories les plus jeunes est important, car il traduit la capacité des institutions à ressembler aux habitants.

Ainsi, sur l'accès aux services publics et l'enjeu des formes de discriminations qui s'y manifestent, rappelons que la lacune de ce rapport est qu'elle ne représente pas toute la diversité sociale. Sans accès aux témoignages des personnes racisées LGBTQ2+, ni des personnes racisées handicapées, etc. il subsiste un angle mort dans l'approche du droit à la ville.

Les analyses présentées ci-haut démontrent qu'il y a un travail à faire pour améliorer l'accès à des services publics égaux. Malgré le fait que les formes de discriminations raciales contemporaines semblent plus subtiles que par le passé, un travail de sensibilisation et de communication nécessite d'être fait pour remédier à cette situation, car toute forme de discrimination liée à la racialisation – même celles qui se manifestent par un ton de voix différent, un regard suspicieux ou une indifférence marquée – peut causer des « blessures » psycho-sociales traumatiques pouvant causer un stress élevé, l'affaiblissement de l'estime de soi, ces facteurs pouvant causer des problèmes de santé mentales, provoquer des formes d'exclusion sociale, et, d'une manière générale, créer une diminution de la qualité des conditions de vie (Carter 2007).



3.2. SERVICES PUBLICS ET SÉCURITÉ : LES RAPPORT ENTRE POLICE ET PERSONNES ISSUES DE MINORITÉS VISIBLES

Les rapports qu'entretiennent le Service de Police de la Ville de Montréal (ci-après SPVM) avec les citoyen.ne.s de Montréal-Nord figurent parmi les enjeux du territoire nord-montréalais.[5]. D'ailleurs, la mort du jeune Fredy Villanueva, en août 2008, lors d'une intervention policière dans le quartier, avait appelé à une réflexion approfondie sur les rapports sereins qu'il fallait construire entre la communauté et les services de police. Un professionnel a été recruté pour faire le lien entre la communauté et le PDQ39 et pour traduire la nécessité de proximité entre les policiers et les citoyens.

Si ce travail a été circonscrit dans le temps et ne saurait remplacer les études approfondies, force est de constater qu'à la lumière des données recueillies lors de cette enquête, il subsiste un rapport de fond, que vient confirmer le très récent rapport final remis au SPVM sur Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées[1] mettant au jour les disparités très élevées constatées dans la population autochtone et la population noire par rapport à la population blanche quant aux « chances » d'être interpellées par le SPVM. En effet, les données recueillies dans notre sondage auprès des personnes issues des communautés racisées montrent que les agents du SPVM sont plus enclins à interpellier des jeunes hommes noirs, arabes ou autochtones.

Ces interpellations, pour la plupart, sont effectuées au motif de « contrôle de routine ». Ces contrôles dits de « routine » paraissent, pour la plupart, comme injustifiés aux yeux des personnes visées. C'est le cas d'un répondant qui raconte comment il a été interpellé de manière injustifiée par un agent du SPVM :

« On était plusieurs autos à la file quand il m'a choisi, lorsque je suis arrêté, il m'a demandé mon permis. J'ai donné et il me l'a remis tout de suite. Je lui ai demandé la raison il m'a dit que ma phare arrière gauche était pas allumée. Mon phare non allumé ? Pourtant c'est faux [...]». Homme, Noir.



[5] Un rapport de recherche piloté par #MTLSansProfilage fait un survol de ces nombreuses commissions mises sur pied afin de rendre compte des pratiques policières. Voir RAPPORT DE RECHERCHE, (2018), Le Profilage racial dans les pratiques policières : points de vue et expériences de jeunes racisés à Montréal, #MTLSansProfilage, 102 p.

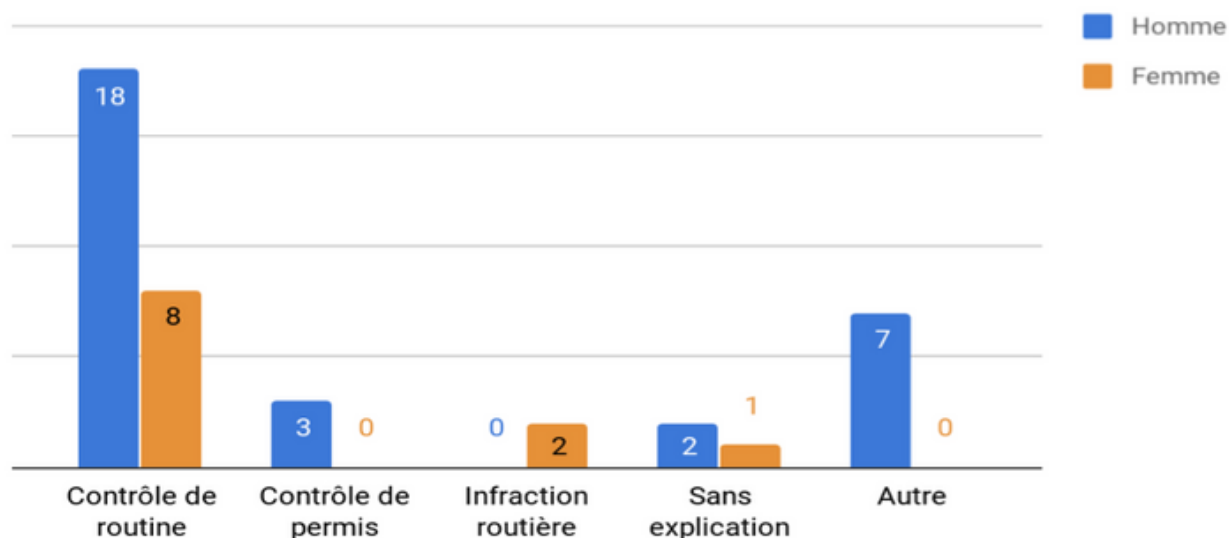
[6] RAPPORT ARMONY-HASSAOUI-MULONE (2019), Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées : analyse des données du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) et élaboration d'indicateurs de suivi en matière de profilage racial, 134 P.

Ce témoignage est un cas exemplaire du contrôle d'identité qui s'effectue de manière répétée sans, pour autant, être motivé par des raisons valables aux yeux des concerné.e.s. Ce mode opératoire est, pour ainsi dire, perçu comme un ciblage opérant sur la base de la couleur de peau, c'est-à-dire visant la population noire à Montréal-Nord. C'est ce que d'autres jeunes hommes noirs rapportent, comme ce répondant:

« J'ai souvent été le sujet de contrôle par la police sur la route pour aucune raison. J'ai aussi souvent été témoin d'interpellations de groupes de jeunes racisés dans les parcs de Montréal-nord. Un attroupement attire souvent le regard des policiers ». Homme, Noir.

Si cette enquête montre que les jeunes hommes noirs se font contrôler plus souvent que les autres catégories de la population, certaines femmes partagent les expériences que vivent les jeunes noirs. Certaines racontent ainsi qu'elles se font contrôler sans raison. C'est le cas d'une jeune femme noire qui raconte qu'« étant dans [son] véhicule avec des amis, ils [leur] demandent à tous de s'identifier. Rien n'est retenu, il quitte sans dire la raison de l'interpellation ». Dans les sondages réalisés auprès des citoyen.ne.s, une large part du rapport qui s'ancre au quotidien se fait par le contrôle de routine. Le tableau suivant illustre ces interpellations de la part des agents du SPVM.

Figure 1: Motifs d'interpellation du SPVM



Si le tableau n'a pas l'ambition d'être exhaustif, il tend néanmoins à dessiner les contours d'une réalité qu'il n'est pas permis d'ignorer. En effet, on peut constater que la variable «Contrôle de routine» totalise, pour homme et femme, 26 répondant.e.s. Ces répondantes ont subi au moins une fois un contrôle de routine, soit environ 63% de l'ensemble des 41 répondants qui affirment avoir déjà été interpellé.e.s par le SPVM. Le tableau montre de façon très marquée les contrôles de routine qui ont souvent cours dans les pratiques policières affectant, dans des proportions différentes, hommes et femmes issues des minorités racisées.

Comme l'a montré le rapport de recherche de #MTLSansProfilage, le contrôle policier s'apparente à un « rite de passage » pour la plupart des jeunes issus de minorités racisées habitant Montréal-Nord[7]. Autrement dit, saisir le rapport police et jeunes, issus de communautés racisées à Montréal-Nord, revient à mettre en évidence le profilage racial dont ces derniers sont l'objet, inscrit dans un territoire stigmatisé. En cela, il faut aborder de front la question du profilage racial, tout en étant attentif à la question de l'espace et des conditions de vie dans le territoire nord-montréalais. Poser le problème en ces termes, c'est montrer le caractère intersectionnel de l'enjeu du racisme à Montréal-Nord, qui appelle donc des mesures capables de prendre en compte les autres enjeux liés et esquissés à travers les autres axes du mémoire.

Seule une analyse holistique des enjeux du territoire nord-montréalais, incluant un aménagement des espaces publics, comme le prévoit le Plan d'Aménagement du Nord-Est, un renforcement des conditions de vie socio-économiques par le travail et la lutte contre la pauvreté et les diverses formes d'exclusion, une inclusion civique et politique des populations les plus exclus, permettra aux services publics, notamment municipaux, d'assurer des programmes publics qui ne soient pas anecdotiques, étant donnés les besoins de la population.

RECOMMANDATIONS

En matière d'accueil ou de relations aux citoyens, les services publics, et notamment les institutions sécuritaires, devraient repenser et consolider les transformations dans leurs pratiques face à la grande diversité des populations nord-montréalaises.

- En matière d'accueil dans les divers services publics de la Ville de Montréal et de l'Arrondissement de Montréal, il importe qu'un service inclusif soit proposé. La sensibilisation et la formation aux biais systémiques pourraient améliorer le rapport entre citoyen.ne.s et services publics.
- En matière de relations avec les services de Police
 - Appliquer les recommandations du récent rapport commandé par le SPVM en matière de contrôle d'identité et d'interpellations
 - Mener une analyse des données sorties du rapport sur les interpellations pour le PDQ39 et en faire une analyse collective avec les acteurs de la communauté nord-montréalaise en incluant, dans l'aspect qualitatif, le vécu des personnes interpellées, qui mériteraient de faire l'objet d'une autre recherche.
 - Mener les PDQ locaux et le SPVM à présenter annuellement l'évolution des des statistiques annuelles sur les interpellations
 - Que la Ville et les Arrondissements intègrent une formation sur les biais discriminatoires et racistes au sein du corps policier et une formation sur les réalités socio-démographiques du territoire d'intervention à l'attention des nouveaux policiers
 - À l'instar des recommandations portées par le Forum Jeunesse de l'Île de Montréal, il importe de promouvoir les initiatives qui misent sur une éducation aux droits (notamment face à aux services de police)



[7] RAPPORT DE RECHERCHE, Ibid., p. 45



4. LA MOBILITÉ URBAINE : UN ENJEU DE JUSTICE

4.1. TRANSPORTS, MOBILITÉ ET ÉQUITÉ

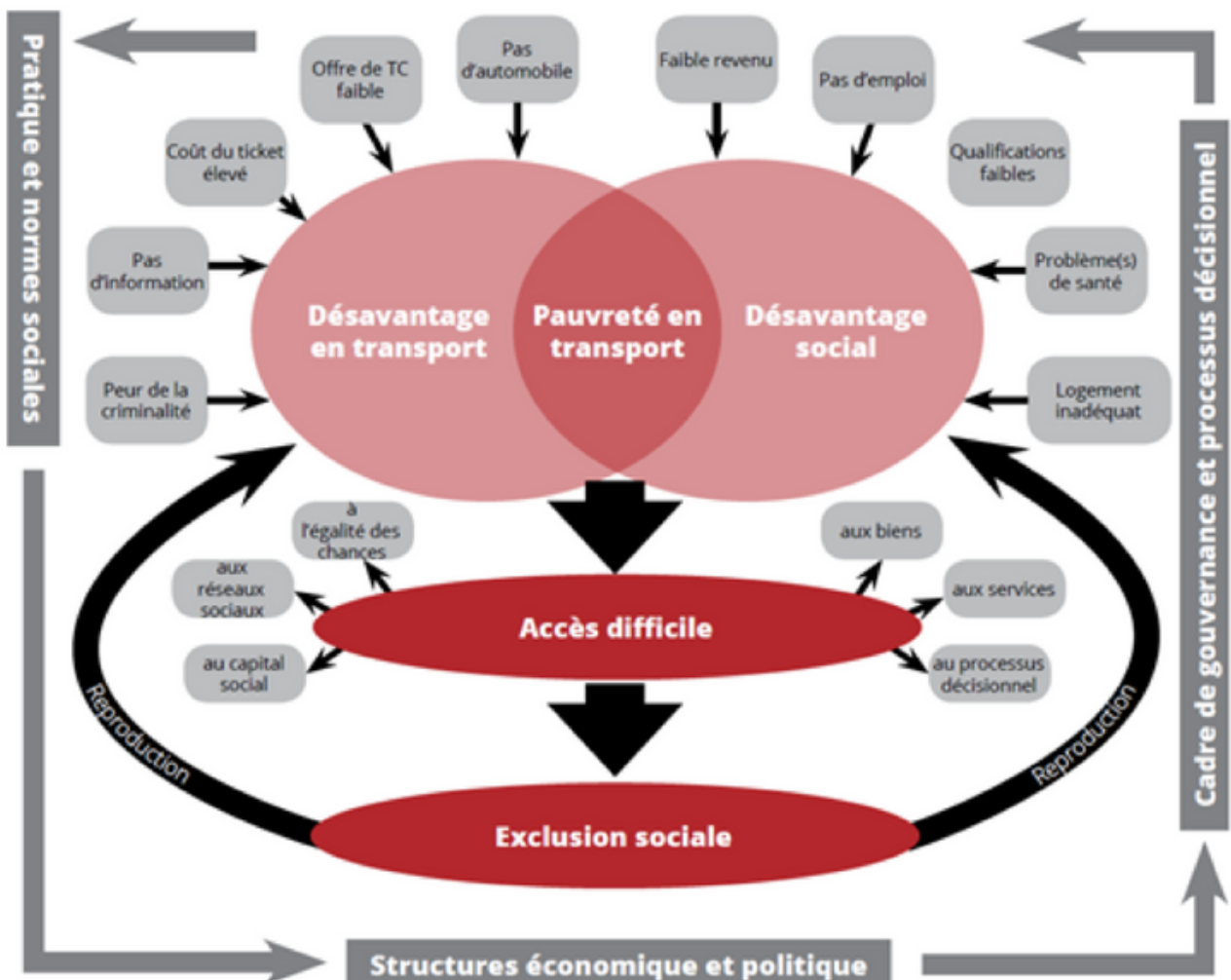
L'Arrondissement de Montréal-Nord est conscient des défis que vit la population nord-montréalaise en matière de mobilité. Même s'il souligne l'importance du développement des transports actifs dans son dernier Plan Local de Déplacement (2016) et ses intentions en matière de réduction de l'exclusion sociale face à la mobilité et de la dépendance automobile à travers plusieurs axes d'interventions.

Lorsqu'il est question de mobilité, ce concept renvoie à la possibilité de se déplacer entre deux lieux géographiques, et ce, par le biais d'une offre de service ainsi qu'à la capacité, individuelle ou collective, à réaliser ces déplacements (Scherrer F., 2018). Ces facteurs influençant la mobilité sont multiples. D'une part, ils sont exogènes aux individus : offre de transport, localisation, tarification, temps de déplacement, environnement (aménagement urbain, météo, bâti, ambiance sonore). D'autres part, ils sont endogènes : genre, âge, catégorie sociale, classe de revenu, aptitudes physiques et cognitives, niveau d'éducation, expériences passées de la mobilité, origine ethnique et culture de la mobilité (Scherrer F., 2018).

Or, le territoire nord-montréalais se trouve à l'intersection de plusieurs facteurs nuisant à la mobilité de sa population. Se situant à une quinzaine de kilomètres du centre-ville, l'arrondissement est enclavé et excentré des principaux pôles d'emplois, d'activités et d'autres services. Les nord-montréalais.e.s, particulièrement les personnes racisées, tendent à être surreprésentées parmi les couches les plus défavorisées de la population (CDPDJ, 2011). Le croisement entre les différents facteurs territoriaux, socio-démographiques, socio-économiques, exogènes et endogènes produit et reproduit de l'exclusion et des inégalités, dont la discrimination et le racisme systémique.

« Je ne peux pas travailler parce que j'ai des enfants, et je ne peux pas les mettre à la garderie parce que je n'ai pas les moyens ». Femme maghrébine

Figure 3. Facteurs influençant les conditions d'accès et in fine l'insertion sociale



Source: Lucas, K. (2012). « Transport and social exclusion: Where are we now? » *Transport Policy* 20: 105-113. p. 107

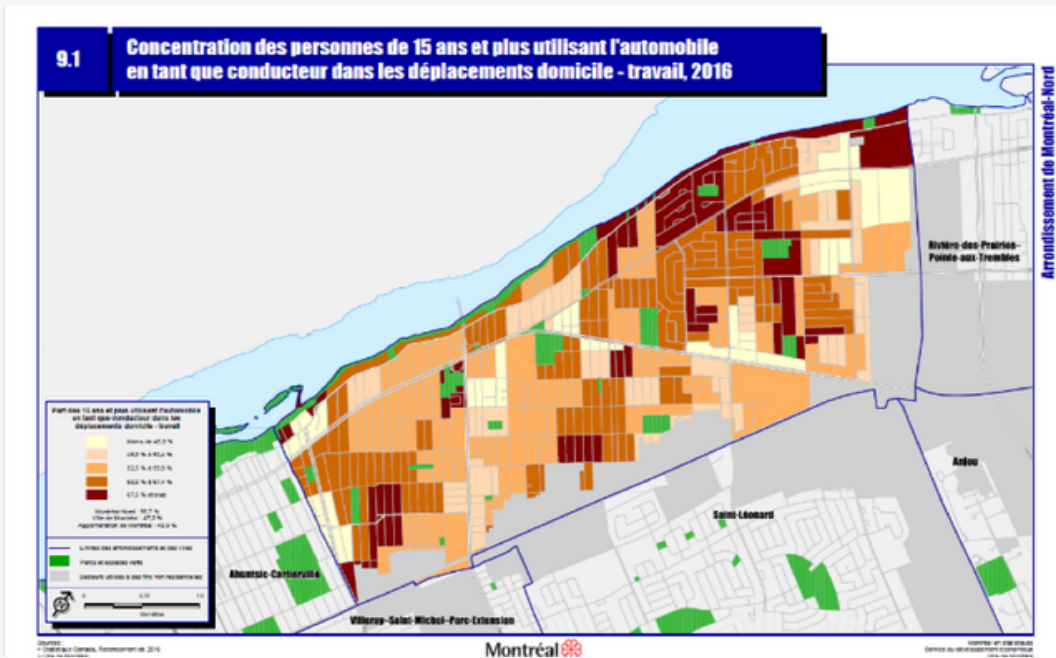
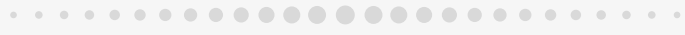
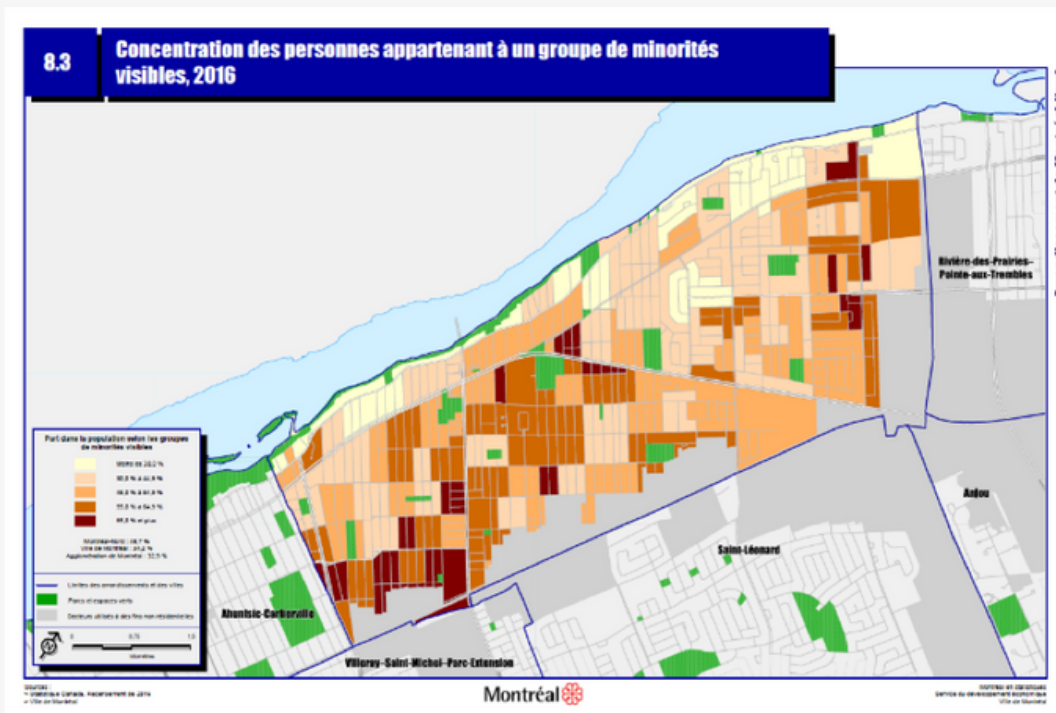
La figure ci-dessus illustre les interactions entre les facteurs individuels et systémiques influençant les conditions d'accès nécessaires à l'insertion sociale (et à une pleine mobilité) des personnes et groupes. En analysant les différents facteurs, les nord-montréalaises et nord-montréalais, particulièrement les personnes racisées, voire spécifiquement les femmes, se trouvent plus systématiquement exclus.

C'est le cas de cette mère monoparentale noire en recherche d'emploi et qui doit concilier travail-famille jumelé à un faible revenu et à la dépendance aux transports collectifs :

« J'ai besoin de travailler. J'ai travaillé à l'usine et avec les agences, et à l'hôtel. Parfois c'est sur appel. Parfois c'est le soir et c'est pas toujours possible. Mais le jour je suis toujours disponible ».

À partir de données obtenues dans le Plan Local des Déplacements de l'arrondissement de Montréal-Nord (2016), près d'un tiers de la population n'a pas d'automobile (PLD, 2016 : 25). Toutefois, suite à la consultation des cartes disponibles dans l'Atlas sociodémographique de la Ville de Montréal (2018), il existe un lien de corrélation négatif entre appartenir à la catégorie « minorité visible » et posséder une voiture, comme l'illustrent les cartes suivantes. Il en ressort que les habitants de l'arrondissement appartenant aux communautés racisées ont une dépendance plus forte au transport collectif et actif. L'enquête réalisée pour ce mémoire confirme ce constat, puisque les modes de déplacement privilégiés des habitants de Montréal-Nord sont l'autobus, la marche, le vélo, la voiture et le métro. Ces deux derniers modes permettent notamment de sortir de l'arrondissement pour se diriger vers le lieu de travail, tandis que les autres modes permettent surtout de se déplacer au sein de l'arrondissement.





Source : Atlas sociodémographique de la Ville de Montréal (2018a)

Or, l'accès à l'emploi à Montréal-Nord est un enjeu, d'autant plus pour les personnes racisées. Pour les citoyens se retrouvant à la jonction de multiples intersections, les contraintes de mobilité sont importantes et les pratiques sont différenciées.

Le potentiel de mobilité individuel est directement facteur d'inégalité entre les individus et les groupes, notamment selon le revenu et le genre (Scherrer F., 2018, p. 13).

À titre d'exemple, Orfeuill (2014, cité dans Scherrer F., 2018) explique que « les distances parcourues entre les ménages les plus modestes et les ménages les plus aisés se trouvent multipliées par deux environ. Le nombre de trajets est quant à lui à peu près multiplié par 1,5 ». Ces données s'expliquent en partie par la normalisation de la dépendance à l'automobile. Montréal-Nord est un espace urbain bâti par et pour l'usage des automobilistes, où être privé de ce mode de transport amène une faible mobilité et une forme d'exclusion.

Il est évidemment possible de faire le choix d'avoir un véhicule motorisé afin d'avoir une plus grande mobilité et autonomie, afin d'avoir accès à plus d'activités, de ressources, de services et d'opportunités. Toutefois, cette acquisition fragilise économiquement les ménages en situation précaire.



Idéalement, plus de choix des modes de transports permettraient d'éviter aux personnes d'être vulnérable aux divers aléas, mais aussi d'être dépendantes à leur environnement local immédiat. Dans le cas de Montréal-Nord, où les ressources, services, activités et emplois sont éclatés ou éloignés, cette dernière stratégie compensatoire à la faible mobilité occasionne une forme de détérioration des conditions de vie, tout en allant à l'encontre du principe d'équité.

Une moindre mobilité implique une moindre accessibilité spatiale et temporelle à des ressources et services, à des opportunités d'emplois ou d'activités, à la création d'un réseau diversifié, à l'implication et la participation citoyenne. En résumé, elle affecte directement le droit à la ville des nord-montréalais.es en ne permettant pas une égale accessibilité aux espaces de la métropole.



4.2. LES TRANSPORTS ET LA MOBILITÉ : UN ENJEU PRIORITAIRE DE JUSTICE SPATIALE POUR LES NORD-MONTRÉALAIS

Selon une aînée, « les personnes à l'aide sociale, les demandeurs du statut de réfugiés et les personnes au chômage devraient avoir droit au tarif préférentiel [pour le transport collectif et actif] ». Plusieurs adolescents racisés évoquent eux aussi le manque d'accessibilité des tarifs pour leurs déplacements : « Quand tu fraudes dans le bus et le métro, tu stresses. Mais quand tu as la carte tu es relaxe ». Un tarif peu avantageux pour les plus jeunes favorise la fraude, alors que la mobilité des jeunes devrait davantage être perçue comme un droit à la ville et non comme une option dans leur parcours quotidien.

Le constat général des intervenantes travaillant avec les aînées va dans le sens d'une amélioration de la qualité des services de transport public et des infrastructures accessibles. Cette orientation bénéficierait également aux différentes populations, dans leurs déplacements quotidiens vers l'école ou le lieu de travail.

Avec l'accessibilité des transports, il faut mentionner le sentiment de sécurité, qui est également un enjeu important pour les femmes de tous âges et toutes provenances. Une femme portant le voile a vécu de nombreux épisodes d'islamophobie en se déplaçant dans les rues, via l'autobus ou le métro : « Retourne dans ton pays ! » ou « Terroriste ! ». Ces personnes, lorsqu'elles témoignent, évoquent une indifférence marquée dans ces moments de détresse. Il ne s'agit pas d'une expérience de racisme ordinaire propre à Montréal-Nord, mais bien commune à plusieurs femmes portant le hijab, le niqab ou la burqa. Considérant la forte présence de communautés arabes et musulmanes dans l'arrondissement, ces réalités se recoupent avec l'enjeu de l'islamophobie[8] largement répandu au Québec :

« Chez les femmes et les filles musulmanes, l'habillement constitue un facteur qui peut accroître la visibilité de l'identité religieuse. Par conséquent, les crimes haineux impliquant des femmes musulmanes pourraient être plus susceptibles d'être caractérisés, donc d'être classés par la police, en tant que crimes motivés par la haine d'une religion. En revanche, chez les hommes victimes, dont l'identité religieuse est souvent moins visible, les crimes haineux pourraient être plus susceptibles d'être classés comme des crimes motivés par la haine de la race ou de l'origine ethnique plutôt que par la haine de la religion. » (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 2019, p. 97).



Montréal-Nord est un territoire à l'intersection entre plusieurs facteurs défavorisant la mobilité de ces résidents, notamment les femmes et les personnes racisées qui se trouvent plus durement discriminées et contraintes dans leur mobilité. Les citoyens résidants dans le Nord-est du territoire sont pour leur part encore plus spatialement discriminés puisque la distance et l'accessibilité aux réseaux de transports peut brimer plusieurs facteurs qui pourraient pourtant contribuer à leur inclusion : emploi, citoyenneté active, loisirs, accès à l'alimentation et aux services de santé.

RECOMMANDATIONS

La mobilité devrait favoriser l'accessibilité à l'ensemble de la ville de Montréal et assurer aux nord montréalais.e.s une inclusion sociale par la vie scolaire, professionnelle et personnelle en respect de leur statut de citoyens de la métropole.

- Renforcer l'accessibilité et diversifier l'offre de service en transport collectif et actif dans les parties EST du territoire en incluant à cette analyse les arrondissements de l'EST de la métropole
- Tester un projet pilote avec un tarif préférentiel pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de précarité (aînés, mères monoparentales, personnes à faible revenu, nouveaux arrivants et réfugiés) pour les services en transport collectif ou actif.
- Développer et co-construire l'aménagement urbanistique avec les citoyennes et citoyens en leur accordant la place d'expert en espace perçu et vécu, en y incluant les acteurs travaillant sur la mobilité.

.....

[8] Selon la CDPDJ : « les attitudes, discours, actes et pratiques islamophobes peuvent constituer des formes potentielles de discrimination à l'endroit des Québécoises et des Québécois de confession musulmane ou associés à cette religion. » (CDPDJ, 2019)

5. LA VILLE : UN POTENTIEL EMPLOYEUR?

Comme le note Jean-Marc Fontan, l'un des auteurs du portrait sociodémographique de Montréal-Nord : « Une personne sur quatre n'a pas de diplôme, c'est plus du double que la moyenne montréalaise. Cela a pour conséquence de rendre l'accès à l'emploi plus difficile.[9] » La situation de l'emploi est donc une grande préoccupation, considérant le taux de faible revenus. La ville de Montréal n'est pourtant pas toujours vue comme un employeur potentiel.

5.1. L'EMPLOI À MONTRÉAL-NORD

Selon les données de Statistiques Canada, le taux de chômage de Montréal-Nord atteint 12,5% contre 9,3% sur l'ensemble de la ville en 2016. Le taux d'emploi dans l'arrondissement est également de 49,6% contre 58,3% à Montréal (Ville de Montréal 2018b). Un rapport d'une équipe de recherche de l'Institut National de Recherche Scientifique (INRS) pour le Centre Local d'Emploi de Montréal-Nord (Apparicio et al. 2009) constate déjà en 2009 que « plus du quart des personnes issues des minorités visibles ne possèdent aucun diplôme sur le territoire [...] (30,2% contre 21,7% pour l'île) et très peu possèdent une formation universitaire (16,9% contre 33,2% sur l'île) ». Les personnes appartenant aux minorités visibles sont plus affectées par le chômage (43,3% de la population au chômage) et elles ne représentent que près du quart de la population active de Montréal-Nord (27,4% du total) (Apparicio et al. 2009, 18).

Il existe une différence parmi les personnes appartenant aux minorités visibles à Montréal-Nord entre le taux d'emploi des personnes nées au Canada (53%) et celui des personnes nées hors Canada (56%). Cependant, la majorité des personnes nées au Canada se situe dans une tranche d'âge inférieure à 29 ans et donc plus susceptible d'être encore aux études (Apparicio et al. 2009, 19).

Il est important de souligner que les personnes appartenant à une minorité visible et issues de l'immigration sont susceptibles d'être doublement discriminées : dans leur recherche d'emploi ou par leur employeur (Chevalier et Lebel 2009, 14) en tant que personnes racisées, mais également par rapport à leurs diplômes et/ou leurs expériences de travail à l'étranger, qui ont peu de valeur sur le marché du travail local. De plus, la traduction et la certification des diplômes et des documents se révèlent souvent trop chère (Heck, René et Castonguay 2015, 60), ce qui décourage ces populations à effectuer une équivalence de leurs diplômes. En somme, l'insertion professionnelle est un obstacle particulièrement important pour les personnes racisées résidant à Montréal-Nord.

[9] Journal Métro, 2018. Montréal-Nord: des réalités qui varient selon les quartiers
<https://journalmetro.com/local/montreal-nord/1984084/montreal-nord-des-realites-qui-varient-selon-les-quartiers/>



5.2. CE QUE DISENT LES NORD-MONTRÉALAIS DES ENJEUX AUTOUR DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

Les jeunes citoyen.ne.s interrogés, ayant accès à un emploi dans leur réseaux de connaissances proche (famille, amis ou intervenants communautaires), présentaient un meilleur équilibre dans la conciliation école-travail. L'une des jeunes femmes interrogées poursuivait son parcours scolaire tout en occupant un poste à temps partiel dans un magasin de télécommunications et une autre position bénévole comme entraîneur sportif dans le quartier. Cela lui permettait de continuer à s'impliquer localement tout en ayant un revenu complémentaire conséquent. Un autre jeune résident travaillait dans le magasin de sa sœur, ce qui lui facilitait les accommodements avec son calendrier scolaire.

Les intervenants du milieu communautaire et les jeunes nord-montréalais s'accordent sur le fait que le bénévolat est un tremplin dans l'accès à l'emploi pour les jeunes du quartier. Cela est également le cas pour la majorité des citoyenNEs du quartier, particulièrement pour les nouveaux arrivants. Cependant, il est important de rappeler que le bénévolat repose sur la base du volontariat et qu'il ne devrait pas dissimuler du travail non rémunéré.

Les citoyenNEs rencontrés faisaient face à des enjeux spécifiques au niveau de l'accès à l'emploi, que ce soit pour la reprise d'activité, pour les personnes qui sont restées longtemps sans travailler, ou en raison de leurs conditions de vie, comme dans le cas des mères monoparentales. Les intervenants des organismes communautaires sont aux premières lignes pour observer les potentielles discriminations vécues par leurs populations. L'une d'entre elles raconte ne pas avoir vécu de discriminations au Québec mais les personnes auxquelles elle vient en aide dans le cadre de son travail lui font part de situations de discrimination et racisme. « Parfois les chercheurs d'emploi sentent que la voix du potentiel employeur change quand ils disent leur nom au téléphone »

D'une part, un retour en emploi lui était nécessaire pour ses besoins, ses dépenses et son épanouissement, mais d'autre part, les seules offres auxquelles elle avait accès étaient des emplois précaires sur appel, avec peu de flexibilité au niveau des horaires. De plus, elle se retrouvait avec une dépense supplémentaire non négligeable en embauchant une gardienne pour sa fille sur son temps de travail. De manière plus générale, les offres d'emploi proposés aux habitant.e.s rencontré.e.s sont souvent des positions précaires laissant la flexibilité et la disponibilité à la charge du salarié.

Enfin, les échanges entretenus avec le milieu communautaire font ressortir le manque de diversité au sein des équipes de travail dans le quartier, même si une certaine diversité au sein du milieu communautaire; une des intervenantes souligne même que le milieu communautaire semble être à l'avant-garde comparé aux secteurs public et privé.

5.3. LA VILLE COMME EMPLOYEUR : UN SIGNE D'INCLUSION SOCIALE ?

Si les personnes sondées dans ce travail savaient pour la plupart d'entre-elles que la Ville de Montréal était un employeur potentiel, seulement 10% d'entre elles y avaient expérimenté une carrière. Toutes celles qui avaient expérimenté une carrière à la ville semblaient satisfaites de leurs expériences. Cet enjeu est primordial, car l'accès à une carrière au sein de la Ville de Montréal semble être un révélateur de l'inclusivité d'une ville ou d'une société. D'après les mesures en matière d'inclusion et d'accessibilité aux programmes municipaux décrites dans le document produit par l'arrondissement de Montréal-Nord pour les fins de la consultation de l'OCPM tenue en 2019, il est indiqué que les "Les postes à combler par la ville visant une clientèle externe sont affichés chez nos organismes partenaires. ».

Comme il est reconnu que l'accessibilité aux emplois au Québec se fait par le biais des réseaux professionnels et des relations interpersonnelles (Blain et al, 2018), il semblerait plus intéressant pour des territoires comme Montréal-Nord d'opter pour des parrainages professionnels ou des stages destinés aux résidents de Montréal-Nord. Bien que ces mesures existent en partie, elles devraient être parfois réservées aux personnes racisées, aux minorités visibles ou aux personnes immigrantes.



RECOMMANDATIONS

Pour que la Ville de Montréal devienne un employeur inclusif, il est impératif d'appliquer les recommandations en matière d'embauche, de mentorat et de formation des employés de la ville autant que d'assurer une veille des réalités professionnelles vécues par les personnes racisées, immigrantes ou les minorités visibles.

- Appliquer les recommandations proposées par l'Arrondissement de Montréal-Nord eu égard à l'embauche et au maintien au travail
- Développer plus de projets pilotes de mentorat vers les jeunes nord-montréalaises racisées afin qu'elles obtiennent leurs premières expériences professionnelles au sein de l'administration municipale tout en ayant des pistes pour les retenir vers des postes contractuels et permanents
- En matière de formation des professionnels de la Ville et de l'Arrondissement, il est impératif d'octroyer des formations sur les pratiques antiracistes et anti-oppressives pour tenir compte des réalités des nord-montréalais.e.s provenant de l'immigration et des nord-montréalais racisés.

6. PARTICIPATION CITOYENNE ET VIE DÉMOCRATIQUE

Les organismes communautaires œuvrant pour la communauté nord-montréalaise ont développé une expertise des enjeux liés à la participation citoyenne sur le territoire. Les activités de ces organismes proposent des initiatives liées aux réalités spécifiques du territoire, en valorisant particulièrement l'engagement des personnes appartenant à la diversité montréalaise, soit les communautés racisées, les minorités ethniques ou les personnes issues de l'immigration.

Il semblerait que la diversité des nord-montréalais ne soit pas toujours présente dans les espaces de concertations, les conseils ou les espaces décisionnels ; bien que l'on retrouve de grands rassemblements citoyens sur le territoire de Montréal-Nord : le Mois de l'Histoire des Noirs, où différentes rencontres sont ouvertes à la communauté ; le festival Hoodstock, dédié à la mémoire de Fredy Villanueva et ayant pour but de sensibiliser la population aux discriminations envers les minorités visibles ; ou encore la fête du drapeau haïtien porté par des jeunes proches du Café Jeunesse Multiculturel. À ce titre, la participation citoyenne des personnes issues de la diversité demeure un enjeu à l'échelle de la Ville de Montréal (CIM 2018).

« [...] je viens du quartier donc j'aimerais donner au quartier aussi, aux jeunes du quartier. Moi, j'ai été aussi au camp de jour, j'ai vu les gens qui avaient 20 ans faire la même chose que moi auparavant, donc ça m'a vraiment inspiré à aider les autres. » Les propos de cette jeune femme reprennent les enjeux et les défis des jeunes du quartier dans leur engagement citoyen : comment rendre à la communauté ce dont on a bénéficié, tout en ayant accès à d'autres opportunités ailleurs permettant de maintenir le lien avec le quartier ?

Cette question pose les bases d'une réflexion plus large sur les bénéfices et les contradictions du bénévolat, déjà évoquée précédemment au niveau de l'insertion professionnelle. Le bénévolat est un tremplin vers l'emploi, mais les opportunités d'emploi se situent souvent à l'extérieur du quartier. Comment maintenir un engagement citoyen dans son quartier de résidence lorsque les opportunités professionnelles se situent dans d'autres territoires ?

Pourtant, les jeunes habitants interrogés confortent l'idée des apports des expériences bénévoles : « Ça permet de faire sortir des capacités que tu ignorais, mais que tu avais en toi ». Mais, ces compétences ne bénéficient pas nécessairement au territoire de Montréal-Nord puisque les jeunes du quartier trouvent des opportunités ailleurs.



Pour les catégories d'adultes du quartier, le recours au bénévolat priorise moins les apports directs de l'expérience mais plutôt une récompense éventuelle sous la forme d'un emploi rémunéré. C'est souvent le cas des nouveaux arrivants recherchant des emplois par ce biais, alors que d'autres habitants optent pour le bénévolat sans nécessairement que cela s'accompagne d'une recherche d'emploi.

Le débat sur les modalités de la vie démocratique et de l'engagement citoyen dans le quartier devrait prendre en compte les limites du bénévolat ou de la mobilisation citoyenne, en s'intéressant également à d'autres espaces et des formes d'engagement vues comme alternatives, tels que les lieux de culte et les espaces virtuels, comme les réseaux sociaux (Bensiali-Hadaud [à paraître]).

Une intervenante rencontrée considérait par exemple que les aînés immigrants et racisés s'impliquent plus volontiers dans leurs lieux de culte et dans les espaces de l'intimité. Ces espaces auxquels on porte peu d'attention lorsque l'on s'intéresse à l'engagement citoyen ont un réel effet positif sur l'isolement des aînés et stimulent leur participation : « [...] leur tissu social, leur lieu de culte leurs permettent d'avoir une vie sociale, une vie associative et de se sentir utiles ».

En prenant en compte les propos des aînées interrogées, il semble important de revaloriser les représentations de l'engagement politique et citoyen. En effet, les candidatures aux élections et les différentes formes de représentation institutionnelle ne sont pas les seules déclinaisons possibles de l'engagement dans la vie démocratique, même si la représentation de la diversité de la population au sein des instances décisionnelles demeure un enjeu important pour les habitant.e.s du quartier.

Le débat sur les modalités de la vie démocratique et de l'engagement citoyen dans le quartier devrait prendre en compte les limites du bénévolat ou de la mobilisation citoyenne, en s'intéressant également à d'autres espaces et des formes d'engagement vues comme alternatives, tels que les lieux de culte et les espaces virtuels, comme les réseaux sociaux (Bensiali-Hadaud [à paraître]).

Une intervenante rencontrée considèrerait par exemple que les aînés immigrants et racisés s'impliquent plus volontiers dans leurs lieux de culte et dans les espaces de l'intimité; ces espaces auxquels on porte peu d'attention lorsque l'on s'intéresse à l'engagement citoyen ont un réel effet positif sur l'isolement des aînés et stimulent leur participation : « [...] *leur tissu social, leur lieu de culte leurs permettent d'avoir une vie sociale, une vie associative et de se sentir utiles* ».

En prenant en compte les propos des aînées interrogées, il semble important de revaloriser les représentations de l'engagement politique et citoyen. En effet, les candidatures aux élections et les différentes formes de représentation institutionnelle ne sont pas les seules déclinaisons possibles de l'engagement dans la vie démocratique, même si la représentation de la diversité de la population au sein des instances décisionnelles demeure un enjeu important pour les habitant.e.s du quartier.

RECOMMANDATIONS

La participation civique et politique, seule garante de l'équilibre démocratique, doit être appuyée à travers une valorisation des citoyen.ne.s selon leur âge, leur genre, leur groupe d'appartenance ou encore leur classe sociale, à travers une inclusion dans les espaces décisionnels et dans les plateformes où leur pouvoir d'agir doit être performé.

- Contribuer à valoriser les initiatives émanant des citoyen.ne.s à travers les communications de l'Arrondissement ainsi que celles des concertations
- Favoriser la présence des citoyen.ne.s dans les espaces décisionnels des organisations du territoire
- Amplifier les expériences vécues au sein des initiatives contributives telles que le Forum Jeunesse de Montréal-Nord pour diversifier les prises de paroles citoyennes.
- Inclure les espaces, vus comme alternatifs, tels que les lieux de culte ou les rassemblements informels, dans la prise en compte des besoins des citoyen.ne.s, à l'instar de la proposition de Forum Citoyen émanant de la Table de Quartier de Montréal-Nord
- Assurer une diversité au sein des Conseil des Aînés de Montréal-Nord pour que les réalités vécues par les populations immigrantes ou racisées sur les enjeux du vieillissement ne soient pas des angles morts.
- À l'instar du Conseil des Montréalaises ou du FJIM, tous ces Conseils consultatifs de la Ville de Montréal devraient assurer une représentation des nord-montréalais.e.s et leurs spécificités sociales et territoriales.

7. LES NORD-MONTRÉALAIS : ENTRE ATTACHEMENT AU QUARTIER ET DISPARITÉS SOCIALES ET GÉOGRAPHIQUES SYSTÉMIQUES

7.1. LA VIE À MONTRÉAL-NORD ET LE FORT ATTACHEMENT AU LIEU

Les recherches menées sur le territoire illustrent l'attachement au territoire de la plupart des catégories de la population. Heck et al. ont analysé l'attachement des citoyens du Nord-Est à cette partie de l'arrondissement la plus dense (Heck et al., 2013). Ainsi, pour la majorité des habitants interrogés, le quartier de Montréal-Nord est particulièrement agréable à vivre. Un jeune homme met en évidence la diversité de la population du quartier pour souligner son sentiment d'appartenance : « [...] C'est multiculturel, tu peux rencontrer des gens de la même origine que toi. Il y a beaucoup de communautés ». Un autre jeune homme souligne que la qualité de vie dans le quartier se caractérise par la proximité avec sa communauté d'origine et le fait de se sentir à la maison : « De façon générale, dès qu'on habite ici, on est chez nous. On habite avec les gens qu'on connaît, qui sont des mêmes pays que nous, qui ont la même situation que nous. C'est comme si on n'était pas vraiment dans le pays en tant que tel, mais dans un petit Haïti, un petit continent ».



Certains habitants mettent en évidence les « *petits trucs qui arrivent des fois* », tout en reconnaissant la tranquillité du quartier. Un petit groupe de jeunes hommes interrogé distingue particulièrement l'ambiance du quartier la nuit par rapport au rythme et au déroulement de la journée dans le quartier.

Une habitante adulte remarque également la proximité de certains services pour caractériser la vie quotidienne du quartier : « *J'aime le quartier, il y a l'autobus pas loin de chez moi. Il y a la piscine. J'ai pas vu de points négatifs à Montréal Nord* »; ce qui rejoint les propos d'une habitante aînée comblée par le confort de son logement : « *Je suis tranquille chez moi, je ne vais pas chez les gens. Je suis très très bien ici* ». Une autre habitante note également la tranquillité du quartier, caractérisée par ses bonnes relations et ses échanges avec ses voisins : « *Pour moi, il n'y a pas de problème. Dans mon quartier, tout le monde est sympa, on ne dérange pas les autres. Quand je sors du travail, je rentre à la maison* ». Cette dernière évoque néanmoins ses préoccupations, car elle considère que ce n'est pas nécessairement « le quartier idéal pour les enfants », tout en n'ayant aucun problème spécifique avec les siens.

Une habitante aînée, d'origine haïtienne et au Québec depuis 20 ans, fait cependant état de son isolement et de la monotonie pour les personnes âgées résidant dans Montréal-Nord, tout en notant l'accès à la rivière et les équipements à proximité de son logement où elle peut rencontrer ses amies : « *Ma journée ici, c'est très plate. Je ne peux pas sortir facilement, et puis rester à la maison, il n'y a pas de petites choses pour vous divertir un peu. On peut jouer au bingo, dire des blagues faire des fêtes.* »



7.2. LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS POUR LES HABITANT.E.S DE MONTRÉAL-NORD : UNE EXPÉRIENCE VÉCUE PAR CERTAINS



L'enquête réalisée permet de dégager un élément important : alors que les jeunes habitant.e.s parlent librement de racisme et de discriminations avec des situations précises détaillant leurs expériences, les adultes évoquent ces questions de manière plus distancée.

Ces derniers, surtout s'ils sont immigrants ou racisés, semblent peu évoquer ces enjeux ou seulement dans des espaces où ils ont des relations de confiance. Toutefois, la majorité des personnes adultes interrogées ne se sentent pas particulièrement traitées différemment sur la base d'un marqueur ethnique, culturel ou social, tout en reconnaissant, comme cette habitante l'évoque, que : « *C'est sûr qu'il y a des rumeurs, mais moi sincèrement je n'ai jamais vécu une expérience comme ça [...]. Peut-être qu'il y a des cas exceptionnels mais moi et mes enfants on n'a jamais vécu ça* ».

Pour les jeunes habitant.e.s de Montréal-Nord, particulièrement les jeunes hommes, le traitement différencié à caractère raciste se décline dans les interactions avec les agents des services publics. Ces enjeux se traduisent dans des situations conflictuelles avec les services de police, par exemple, mais également avec les agents d'autres services municipaux, tels que la bibliothèque ou la piscine, ainsi que les agents des services de transport en commun.

Dépassant les compétences de la Ville de Montréal, ces enjeux sont vécus dans les milieux de travail. Une habitante adulte évoque le racisme ordinaire vécu par sa fille sur son lieu de travail, se caractérisant par les propos déplacés et dénigrant de ses collègues. On lui demandait : « *est-ce que tes parents sont cultivés ? Est-ce qu'en postulant ici tu as coché la case minorité visible ?* ».

Il semblerait que les jeunes nord-montréalais.e.s soient plus sensibles à ces enjeux que les générations précédentes. Cet aspect se distingue dans la fréquence et la charge émotionnelle des propos rapportés par cette catégorie d'âge en évoquant leurs expériences vécues.

Cet écart peut potentiellement s'expliquer par le statut d'immigration, entre les premières et deuxièmes générations, la reconnaissance du statut de citoyenneté et de l'accès aux droits relatifs. Il y a aussi une volonté pour ces générations, qui ne sont pas nées au Québec, de faire « profil bas » dans leur pays d'accueil ; de ne pas prendre trop de place, en particulier les femmes.

Les personnes âgées évoquent les enjeux liés au racisme avec plus de distance, tout en reconnaissant les effets concrets que peut avoir le phénomène dans les trajectoires individuelles. Une habitante âgée d'origine haïtienne révèle par exemple ne pas avoir vécu des expériences évidentes de racisme : *« Non, je n'ai pas vécu ça, ni dans l'autobus. Mais, comme je suis une personne qui se respecte aussi, je ne prends pas beaucoup de place. Mais, depuis 42 ans que je suis ici, je n'ai pas vécu ça. Je ne vois pas le racisme. Je ne dis pas qu'il n'y en pas, mais pour moi non ».*

Une autre habitante âgée, également d'origine haïtienne, évoque les échanges autour de la question en précisant ne pas en avoir été affectée personnellement : *« J'ai toujours entendu dire que les gens sont racistes mais moi je ne peux rien dire de ça. Je n'ai rien vécu j'ai rien trouvé comme racisme. Moi, si je marche, que je dis « bonjour » à quelqu'un, s'il me répond pas, tant pis! ».*

Une habitante âgée note les transformations de la société québécoise et les apports de la représentativité pour atténuer les effets du racisme : *« Moi, je suis une personne très affable, je dis bonjour à tout le monde. Si vous voulez me répondre, ok! Sinon, je m'en fiche. [...] Parce qu'autrefois, le racisme était plus intense, mais maintenant il s'est atténué un peu. Au milieu du système raciste, beaucoup de choses a changé. Autrefois, il n'y avait pas beaucoup de Noirs au milieu du gouvernement, qui collaborent avec des étrangers. Au niveau politique, il y en a plusieurs qui sont intégrés maintenant ».*

Les propos de ces personnes âgées font écho aux préoccupations des jeunes habitant.e.s, tels que le respect de la différence et du droit commun dans les interactions ordinaires, mais également la représentativité au sein des institutions. Certains enjeux, moins explicites dans les propos des habitant.e.s de Montréal-Nord, mais tout aussi préoccupants, illustrent la précarisation des conditions de vie des personnes issues de la diversité et le manque de redistribution des ressources économiques. Ces éléments devraient constituer le point de départ d'une enquête approfondie sur le territoire nord-montréalais.



L'expérience de la discrimination n'est pas quelque chose dont on guérit. Les conséquences de la discrimination, peu importe sur quels motifs elle est basée, peuvent marquer négativement des parcours de vie entiers, surtout lorsque les actes et discours discriminatoires subis –ou même seulement entendus –, surviennent durant l'enfance et l'adolescence. Même si un enfant ou un adolescent n'expérimente pas directement la discrimination, celle-ci peut néanmoins laisser une impression négative lorsqu'il perçoit que l'environnement social peut démontrer de l'hostilité par rapport à certaines caractéristiques qu'il partage lui-même.

- CDPDJ, 2019



LISTE DES SIGLES



-
- CIVE : Comité Immigration et Vivre Ensemble
 - INRS: Institut National de Recherche Scientifique
 - MCC : Maison Culturelle et Communautaire
 - OCPM: Office de Consultation Publique de Montréal
 - RMR de Montréal : Région métropolitaine de Montréal
 - SPVM: Service de Police de la Ville de Montréal
 - STM: Société de Transport de Montréal
 - TQMN: Table de Quartier de Montréal-Nord

BIBLIOGRAPHIE

Apparicio, Philippe, Martin Gagnon, Edith Préfontaine, Anne-Marie Séguin, Paula Negron, Cindy Rojas, Ian D'Aragon et Olivier Gauthier. 2009. Portrait socioéconomique du territoire du Centre local d'emploi de Montréal-Nord. Montréal: INRS-UCS; Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal.

Armony, Victor, Hassaoui, Mariam et Massimiliano Mulone. 2019. « Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées ». Rapport final remis au SPVM.

Bensiali-Hadaud, Célia. [à paraître]. « En quête de lieux d'expression : le cas des jeunes femmes issues des minorités à Montréal. » Études Urbaines, Institut National de la Recherche Scientifique - Urbanisation Culture Société.

Blain, Marie-Jeanne, 2018. Synthèse du rapport de recherche. Portrait de l'intégration professionnelle des personnes immigrantes au Québec: expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources. INRS et CCPI Montréal.

Boussiki, Steves, Rey Lynda, Sabrina St Louis. 2019. Oser ensemble le changement. Livre Blanc TQMN.

CDPDJ, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. 2011. Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés. Rapport de consultation sur le profilage racial et ses conséquences. Montréal: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

CDPDJ, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. 2019. Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe : résultats d'une recherche menée à travers le Québec. Montréal: Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Charest, Mathieu. 2010. Mécontentement populaire et pratiques d'interpellation du SPVM depuis 2005 : doit-on garder le cap après la tempête? MISE À JOUR DES DONNÉES (2001-2008). Montréal: Service de Police de la Ville de Montréal.
https://www.spvm.qc.ca/upload/documentations/Mecontentement_populaire_mise_a_jour_2008.pdf.

Chevalier, Serge et Anouk Lebel. 2009. Montréal-Nord, le point de vue du citoyen. sous la dir. de Gouvernement du Québec. Montréal, Québec
<https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/publications/publication-description/publication/montreal-nord-le-point-de-vue-du-citoyen/>

CIM, Conseil interculturel de Montréal. 2018. Vers une citoyenneté urbaine favorisant la pleine participation de toutes et de tous: Avis sur la participation des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité à la vie municipale. Montréal: Conseil interculturel de Montréal..

- Gonzáles Castillo, Eduardo et Martin Goyette. 2015. « Gouvernance urbaine et rassemblements de jeunes à Montréal-Nord. Autour de la notion de gang de rue. » *Criminologie* 48 (2): 105-124. <http://id.erudit.org/iderudit/1033839ar>.
- Heck, Isabel, Jean-François René et Claude Castonguay. 2015. « Étude sur les besoins et aspirations des citoyens du Nord-Est de Montréal-Nord ». » *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) Collection Études de cas*. https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etude-de-cas-entreprise/CRISES_ES1503diminu%C3%A9.pdf.
- Paquin, Sophie. 2006. « Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé. » *Nouvelles pratiques sociales* 19 (1): 21-39.
- Paulhiac Scherrer F. 2018. Rapport final : Portrait des disparités en matière de mobilité dans l'agglomération de Montréal. Étude portant sur la caractérisation des inégalités de mobilité quotidienne. Ville de Montréal et Chaire In.SITU, Montréal.
- Poiret, Christian, Odile Hoffmann et Cédric Audebert. 2011. « Éditorial: Contextualiser pour mieux conceptualiser la racialisation. » *Revue européenne des migrations internationales* 27 (1): 7-16.
- Ville de Montréal. 2016. Plan Local de Déplacements. Arrondissement de Montréal-Nord. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/arrond_mno_fr/media/documents/plan_local_deplacement.pdf
- TDILD. 2019. Axe prioritaire 1 : Emploi à la Ville de Montréal, représentativité et formation des employé.es de la Ville de Montréal face aux enjeux de la diversité et des communautés autochtones. Rapport présenté par M. Pierre et al. À la Ville de Montréal
- Ville de Montréal. 2018a. Atlas sociodémographique : Recensement 2016. Arrondissement de Montréal-Nord http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6897,100925572&_dad=portal&_schema=PORTAL.
- Vogler, Antoine, 2017 Montréal-Nord, Montréal-Noir: les discours de la stigmatisation territoriale. Présentation au 15e Colloque de la Relève VRM.
- Shaw, E., et Godin, P. 2019. Le financement de la mission des organismes communautaires et des clubs sportifs de Montréal-Nord. Rapport déposé l'Arrondissement de Montréal-Nord
- . 2018b. Pré-consultation sur le racisme et la discrimination systémiques: État de situation à Montréal-Nord. Montréal: Ville de Montréal.
- . 2019. Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques : document de consultation préparé par la Ville de Montréal pour l'Office de consultation publique de Montréal. Montréal: Ville de Montréal.



DROIT À LA VILLE : MONTRÉAL-NORD ENTRE DISPARITÉS TERRITORIALES ET RACISME SYSTÉMIQUE VÉCU

Perspectives nord-montréalaises sur les enjeux de
racisme et de discrimination

OCTOBRE 2019